



Procès-verbal de l'assemblée générale n°2 du 17 novembre 2011, 20h00-21h00

Présents : Comité au complet, quelques collaborateurs, membres AACE, au total 45 personnes selon liste de présences

Excusés : diverses personnes se sont fait excuser (21)

Bender Anselme, Bruand François, Clot Morandi Thierry, Converset Christian, Converset Geneviève, Defferrard Françoise, Desmeules Maurice, Favre Bernadette, Favre Pierre-Alain, Gay Emmanuel, Giobellina Humbert, Hirschi Solmeng-Jonas, Judlin-Curchod Corinne, Kieliger Jean-Marie, Meylan Mary-Jo, Ney Brigitte, Nicolier Yvan, Novello Eric, Pichon Sylvain, Stucki Marcel, Thierry Antoinette

L'assemblée est présidée par Pierre Desponds et le PV établi par Flora Kilner, respectivement président et secrétaire de l'Association.

Pt OdJ	QUOI
1	Introduction
	<p>C'est la 2^e assemblée générale après celle du 10.08.2011. Nous sommes enchantés de voir que de nouvelles personnes sont présentes ce soir. Salutations et bienvenue à elles, aux collaborateurs présents et au comité.</p> <p>L'OdJ est celui qui était annoncé sur la convocation à l'AG. L'AG sera suivie d'un court-métrage et d'une verrée.</p> <p>Nous souhaitons cette AG interactive, c'est l'occasion de poser des questions et faire des remarques. En introduction, les photos présentées sont celle de Pierre Carrel, prises lors d'un voyage en Antarctique.</p>
	Exploitation et passage au numérique
	<p>L'AACE a été créée le 10.08.2011, après le décès du directeur du cinéma M. Basset. Ce dernier était partie prenante de la création de l'association, nécessaire pour assurer le passage du cinéma au numérique.</p> <p>A la rentrée, l'AACE a organisé la reprise de l'exploitation et tout s'est bien déroulé. Le comité souligne l'importance des tâches accomplies par M. Basset et la variété de celles-ci. Le comité de l'AACE a dû recenser et redistribuer ces tâches pour garantir la poursuite de l'exploitation. Remerciements à Isabelle Bamba qui assure le soutien administratif du cinéma. Remerciements aux collaborateurs qui poursuivent leur travail d'opérateur et de caissier. L'important dans la reprise de l'exploitation en août était de satisfaire le public dans notre cinéma « vintage ».</p> <p>Le but de l'AACE est d'assurer la révolution technique du cinéma, soit le passage du 35 mm qui a fonctionné pendant 60 ans et qui disparaît rapidement, les pellicules se faisant de plus en plus rares, au cinéma numérique.</p> <p>Aujourd'hui 2 projecteurs permettent le jonglage toutes les 15-20' d'une bobine à l'autre. Après les travaux, 1 seul projecteur sera nécessaire. L'envoi des films se fera par courrier, mais les bobines cèdent leur place à un disque dur. Une clé d'accès numérique sera transmise séparément pour protéger les films contre les duplicatas illicites.</p> <p>Le projecteur sera un beamer de très haute qualité. La mise en place de ce matériel est complexe et coûteuse. Nouveau projecteur, sonorisation, ventilation, électricité.</p> <p>Budget prévu : Fr. 140'000.- (sans la 3D), pas entièrement couvert. Les commandes ont été signées aujourd'hui avec une prise de risques calculée. Le comité n'est pas persuadé que le 3D sera de longue</p>

	<p>durée, mais le but est d'avoir un matériel compatible à l'éventuel ajout du 3D. Mais là encore, problème de finances sur lequel il faudra travailler.</p> <p>Nous sommes optimistes sur la mise en œuvre du digital dans les mois à venir.</p>
	<p>Budget, finances</p>
	<p>Nous comptons pour le budget sur les soutiens suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soutien Office fédéral de la culture (OFC) et sur une durée de 5 ans. En 2011, subvention de Fr. 6'000.- qui pourrait être augmentée si on revoit à la hausse le nombre de séances de projection. Aujourd'hui à 140-160 par an. - Conseil communal : doit statuer sur une proposition de cautionnement et de subvention de Fr. 15'000.-. La municipalité est avec nous à 100% et est reconnaissante du travail réalisé. Le cautionnement n'est pas acquis, mais les signes sont positifs. Décision du Conseil communal le 24 novembre. - LoRo : la loterie romande a été le catalyseur pour la création de l'AACE. Elle soutient des associations sans but lucratif, mais pas les SA. Et le cinéma était tenu par la SA. Une demande de soutien de Fr. 65'000.- leur a été adressée. Nous aurons une réponse en décembre. Pas acquis, mais bon espoir. - Solde : Fr. 54'000.-. En partant d'un soutien de Fr. 9'000.- par an de l'OFC, de Fr. 18'000.- par des sponsors régionaux et de la prospection, nous avons de bons espoirs d'entrer dans nos frais. - Ultérieurement, nous pourrions envisager l'ajout du 3D, pour lequel il faudra trouver Fr. 30'000.- pour l'ajout du matériel complétant le projecteur, lunettes, désinfectant, etc. - Nous sollicitons les membres de l'AACE ici présents pour faire le relais auprès de leur entourage et de leurs connaissances. Faites passer le mot ! - Tirez à supprimer
	<p>Planification</p>
	<p>Concernant la mise en œuvre, nous souhaiterions donner des délais précis, mais nous sommes dépendants des délais de livraison. Si nous ne parvenons pas à offrir au public le numérique comme cadeau de Noël, nous espérons le faire pour fin janvier 2012.</p>
	<p>Questions-remarques</p>
	<p>Question sur les emplois au cinéma : Nous comptons avec la collaboration de 15 personnes défrayées. Opérateurs, caissiers, un nettoyeur. Les compétences des collaborateurs ont permis la continuité de l'exploitation. Remerciements. Toutes les nouvelles candidatures sont les bienvenues, notamment pour des travaux d'entretien. Le comité est bénévole et a assumé un travail considérable depuis l'été. 6 séances de comité ont déjà eu lieu ; ainsi que d'autres rencontres parallèles.</p>
2	<p>Cotisation</p> <p>Plusieurs types de cotisations ont été envisagés. Le comité propose l'option retenue, soit une cotisation unique à Fr. 30.- minimum, facile à gérer et rappelle que le but de celle-ci est de permettre à l'AACE d'assurer la pérennité du cinéma et son développement technique notamment.</p> <p>Une carte d'adhésion est proposée avec 2 options : devenir membre et avoir un droit de vote aux assemblées ou faire un don.</p> <p>Questions : A quoi va servir la cotisation ? Les cotisations vont servir à financer l'exploitation de l'AACE, le passage au numérique en partie et par la suite permettra de garantir le confort du public lors des séances, exemple remplacer les fauteuils, refaire l'éclairage qui n'est plus conformes aux produits en vente dans le commerce, etc.</p>

	<p>Qu'en est-il d'un couple qui veut devenir membre ? Chaque personne adhère séparément et s'acquitte d'une cotisation. Le montant minimum a délibérément été fixé bas pour que même deux cotisations dans une famille soient accessibles.</p> <p>Le comité propose d'accepter le projet de cotisation présenté.</p> <p>La cotisation telle que proposée est acceptée à l'unanimité.</p> <p>Ajouts : Ceux qui souhaitent peuvent s'acquitter ce soir auprès d'Isabelle de leur cotisation ou demander un BVR ou encore faire un virement aux coordonnées indiquées sur la carte d'adhésion que nous remettrons dans le foyer.</p> <p>Nous avons aujourd'hui une centaine de membres et nous espérons bien en trouver d'autres. Alors faites de la publicité auprès de vos connaissances.</p>
3	<p>Constitution de commissions</p>
	<p>Le comité propose de constituer 3 commissions afin d'augmenter le pouvoir d'action du comité dans la réalisation de sa tâche. Chaque commission compterait un membre du comité pour assurer une transversalité et coordonner les actions des commissions dans les travaux à effectuer et éviter les démarches à double.</p> <p>Nous proposons d'élire des membres pour ces commissions si celles-ci sont acceptées.</p> <p>Présentation des 3 commissions envisagées et demande de ratifier la mission de ces commissions et leur composition.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Commission d'animation : Nous avons reçu beaucoup d'idées et avons besoin de personnes engagées pour les concrétiser. Les animations doivent rentrer dans leurs frais, être sans charges ou générer des rentrées. Le but est défini ainsi : faire connaître le cinéma et augmenter sa clientèle et sa fréquentation en développant des projets concrets. Actuellement, en plus des séances commerciales il y a la Lanterne Magique, le Ciné-senior, Anim'à gogo tous les 2 ans et le Festival du Film vert. D'autres pourraient être développées. Relais avec le comité : Pierre Carrel, responsable programmation. Personnes intéressées : Sylvain Pichon, Valérie Kaltenrieder, Martine Caperan, Juan Capdevila. 2. Commission de recherche de fonds : But proposé : récolter des fonds permettant au Cinéma de financer l'équipement numérique, puis la 3 D, puis d'autres développements. Il faut trouver des fonds pour Fr. 18'000.- dans un premier temps, puis éventuellement Fr. 30'000.- pour l'ajout du 3D et autres aménagements de rénovation. Sièges, plafond, tapis... Relais avec le comité : Pierre Desponds. Personnes intéressées : Flora Kilner, Valérie Kaltenrieder, Roberto Chies. 3. Commission de publicité : But : fournir au Cinéma une publicité de choix valorisant l'économie régionale et apportant une contribution financière au Cinéma. Nous en avons jusqu'en 2006. Les dias « charmants » étaient parfois de biais... Dès 2007, plus de publicité pour des raisons liées aux projecteurs. Le souhait du comité est d'éviter les publicités générales pour des sodas ou autres services globalisants, mais de privilégier une publicité axée sur les entreprises de la région. Le but de la publicité est une contribution financière pour alimenter les projets de l'ACE. L'idée est de mettre en route la publicité dès la mise en application du numérique. Une tarification a déjà été pensée, il s'agira pour la commission de prospecter auprès des entreprises. Relais avec le comité : David Klaus. Personnes ayant établi la base du tarif de la publicité : David Klaus, Camille Cuhe, Françoise Defferrard. Autres personnes intéressées : Séverine Caillet, Patricia Grangier Birbaum

	<p>4. Questions et remarques : Vote-t-on sur l'avenir de la 3D, car a priori, la commission de recherche de fonds a déjà ce but ? (Surpris que la recherche de fonds inclue une option non décidée). Non. La 3D n'a pas été décidée. Cependant, nous prévoyons un matériel qui permette une mise en place facile le jour où une décision est prise pour la 3D. Le comité n'est pas convaincu de l'avenir commercial de la 3D. Cependant, il est convaincu que son absence peut nous préjudicier car tous les autres cinémas régionaux s'équipent et nous nous devons de satisfaire tout notre public, les jeunes, les seniors, les cinéphiles, etc. L'absence de 3D pourrait nous mettre hors course auprès du jeune public et des autres cinémas. La décision dépendra du bouclage du budget de Fr. 140'000.- Le comité décidera-t-il de la 3D ou est-ce que ce sera une décision de l'AG ? L'AG dégagera une option et le comité en tiendra compte. Et pour rappel, tous les films ne seront pas en 3D !</p> <p>Pierre Carrel : informe que les premières séances en 3D dans les cinémas de campagne ont fait des jolis succès. Sur les 70 films qu'il a vus, il n'est toujours pas convaincu. Mais il faut savoir que Titanic, Star Wars, Roi Lion etc. vont ressortir en 3D.</p> <p>La location d'un film en 3D est-elle plus chère ? En principe non, mais il y a une taxe pour les lunettes. A Echallens, il pourrait y avoir une hausse du prix du billet pour le 3D.</p> <p>Pierre Carrel ajoute qu'en novembre, le planning a été difficile, car peu de films en 35 mm sont disponibles. En décembre on a la chance d'avoir pu obtenir Intouchables, Twilight, etc. Avec le numérique, le temps d'obtention d'un film sera raccourci.</p> <p>Le numérique et la 3D sont la tendance actuelle. Le point de vue du cinéophile n'est pas forcément opposé au point de vue commercial. Nous avons besoin d'une programmation large pour satisfaire les enfants, le grand public, les adultes, les seniors et les cinéphiles.</p> <p>Doit-on voter pour ou contre le 3D ? David Klaus relève que nous ne disposons pas de suffisamment d'éléments actuellement pour ce vote. Si l'AG émet une grande réticence pour la 3D, il en sera tenu compte. David ajoute que pour certains, la 3D provoque des maux de tête, mais si l'installation est bien faite et la 3D bien calibrée, il ne devrait pas y avoir de détérioration due à la 3D.</p> <p>Une spectatrice vient souvent au cinéma mais n'est pas très intéressée par la 3D ? Des films pourront être projetés en 2D et aussi en 3D à une autre séance durant le même week-end.</p> <p>Une spectatrice pense qu'il devrait être du ressort du comité de décider, car il s'agit d'un aspect technique lié à l'exploitation et à l'aspect commercial.</p> <p>Valdo Sartori précise que la 3D n'est pas une option, mais une extension de la technique. Une fois le budget numérique réglé, il faudra discuter des prochaines priorités : sièges, plafond, 3D, éclairage...</p> <p>5. Demande formelle : voter pour ou contre les 3 commissions et leurs buts, ainsi que leur composition. Le vote en faveur des commissions est accepté à l'unanimité.</p> <p>Remerciements à toutes les personnes qui s'engagent dans ces commissions en amenant leurs compétences et au public pour sa confiance et son soutien.</p>
4	Logo, concours – L'Écran d'Or 2012
	<ul style="list-style-type: none"> – Le comité a fourmillé d'idées. Et il souhaite aussi faire participer le grand public. – Ce soir, nous lançons deux concours.

	<ul style="list-style-type: none"> – Le premier pour une identité, logo. Vous êtes invités à nous proposer un logo jovial, actuel, marrant, fin, subtil. Celui-ci sera pour le logo de l'Association. Il sera utilisé pour le papier à lettre, les affiches, etc. – Le deuxième est pour le nom du cinéma. En son temps, M. Basset le nommait officieusement le Cinématographe. Pour le nom du cinéma, le nom ne doit pas déjà exister dans les cinémas de Suisse Romande. – Les deux concours s'adressent à tous, sans limite d'âge, de confessions, de sexe. – Une soirée de remise de prix sera organisée avec des invités-surprises, des prix, un gala. Nous aurons deux jury pour définir les meilleures propositions. D'une part les membres de l'association, d'autre part, un jury composé par le comité, une personnalité (Belmondo, Fabrice Luchini, etc.), un journaliste. Au final, il y aura donc 6 prix à gagner. Trois pour le nom et trois pour le logo. Donc pas une seule Ferrari, mais plusieurs glaces aux entractes. – Le délai de livraison de vos suggestions à ce concours est fixé au 31.03.2012. Il faut encore que les créations soient adaptables à tout document quel que soit sa taille, qu'il puisse être utilisé en couleurs ou noir-blanc. – Transmettez l'information à vos amis, connaissances, familles. Nous avons déjà reçu quelques propositions par des personnes absentes ce soir. La diffusion du concours va se faire par l'AG, le cinéma, le site internet, la presse et lors de l'annonce du programme. Alors place à l'imagination au pouvoir ! Il y aura donc à la fois de la publicité pour le cinéma et la soirée de gala. <p>Question : M. Basset a-t-il créé le cinéma, car dans ce cas, ce serait juste de lui donner son nom ? Non, le cinéma a été créé en 1946, puis exploité par divers exploitants : M. et Mme Rihs, Mme Maury, puis M. Basset.</p> <p>Remarque : il faudrait annoncer le concours dans les écoles. Oui, ce sera fait.</p> <p>Question : si un généreux donateur verse un million, pourra-t-il donner son nom au cinéma ? Non. On lui fera une plaque en témoignage de reconnaissance.</p>
5	Elections statutaires
	<p>Actuellement, le comité compte 6 personnes et fonctionne sans catastrophe. Les statuts prévoient 3 à 7 personnes. Il reste donc une place à pourvoir. Des tâches restent à faire : relais pour la diffusion dans la région auprès des autorités. Y a-t-il dans le public une personne intéressée à rejoindre le comité ? Pas de proposition.</p>
6	Divers
	<p>Beaucoup d'informations ont été transmises ce soir. Y a-t-il des questions et propositions diverses ?</p> <ul style="list-style-type: none"> – Une personne adresse des remerciements au comité pour le travail accompli et d'avoir mis les bouchées doubles, voire triples pour assurer la continuité de l'exploitation. – Valérie Kaltenrieder : apprécie la qualité et l'attractivité du nouveau site internet. Elle le trouve très chouette. Il s'agit-là du travail de M. Jean-Marie Kieliger, absent ce soir. Il a quitté Echallens pour Villeneuve, mais poursuit comme webmaster pour le cinéma. <p>Pas d'autres questions-remarques. Le comité invite le public présent à s'installer confortablement dans la salle pour la projection du court-métrage « Pass the gravy », en noir-blanc, humoristique, datant de 1928. Puis partie récréative autour d'un verre de l'amitié.</p> <p>Et invitation aux trois commissions de se retrouver dans le foyer pour fixer les premières dates de séances de travail.</p>